GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géoréf. par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, tourbière
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrochement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — (plantation)
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — à épinette noire
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinettes noire et rouge)
— — (plantation de mélèze)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à pruche
— — (plantation)
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin rouge
— — avec pin rouge
— — et/ou rouge (s'ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec épinette noire
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — (plantation)
— — avec sapin et/ou épinette blanche
Pinède à pin blanc
— — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pruche
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prunetaie (la prunetaie occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin gris
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzaie (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pruche
— — (plantation de mélèzes indigènes)
— — (plantation de mélèzes japonais)
— — (plantation de mélèze hybride)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Résineux	Tendance Feuillus
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1-Pg	F1-Pg(R)
— — — — avec épinette blanche	F1-Eb	F1-Eb(R)
— — — — avec pin rouge	F1-Pr	F1-Pr (R)
— — — — avec résineux	F1-R	F1-R (R)
— — — — avec sapin	F1-S	F1-S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1-Ep	F1-Ep (R)
Bouleau à bouleau blanc avec résineux	Bb-R	Bb-R (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb-Ep	Bb-Ep (R)
— — — — avec pin gris	Bb-Pg	Bb-Pg(R)
— — — — avec pin rouge	Bb-Pr	Bb-Pr (R)
— — — — avec résineux	Bb-R	Bb-R (R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	Bj-R	Bj-R (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1-Pb	F1-Pb (R)
Peuplerie avec sapin	Pe-S	Pe-S (R)
— — avec pin gris	Pe-Pg	Pe-Pg(R)
— — avec pin rouge	Pe-Pr	Pe-Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe-Ep	Pe-Ep (R)
— — avec résineux	Pe-R	Pe-R (R)
Érablière rouge avec résineux	Er-R	Er-R (R)
Érablière argentée avec résineux	Ea-R	Ea-R (R)
Mélange à feuillus tolérants	M-F1	M-F1 (R)
— — sur station humide	M-F1h	M-F1h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — à essences intolérantes
— — à essences tolérantes
— — sur station humide
Peuplerie
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplerie à peuplier
Érablière rouge
Érablière argentée
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Coupe totale
Epaisseur légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Brûlis + coupe
Coupe abusive
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0–20 ans
30 "	21–40 "
50 "	41–60 "
70 "	61–80 "
90 "	81–100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Priorité à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans.
Mature inéquienne: Priorité à dominance de feuillus tolérants, tiges entre 0 et 80 ans.
Vieux inéquienne: Priorité à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 80 ans.
Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 30 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		1	2 (m)	3 (m)	4 (m)	5 (m)	6 (m)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	ovoïdal
Modérée	31 à 60%	P
Forte	61 à 90 %	F
Abrupte	91 % et plus	A
Superficie entourée de pentes > 0 %		*

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 20 C 3 D 50 P
— définition
— classes de pente
— classes d'âge
— perturbation
— classes de hauteur
— classes de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C4 c48 R D1
— classes de pente
— classes d'âge
— classes de l'origine
— perturbation
— classes de hauteur
— classes de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MICHAUD & ASS. (J.C. 51)
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1988 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /15/89
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 5*
Unité de gestion 51*
Unité d'aménagement -1
Unité de sondage 2*
000 00 20*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 20500
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 421*
Municipalité 34200*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle
Région écologique 3*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 580 L'OR BLANC*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-I-1	21-L-4	21-L-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-H-16	21-E-13	21-E-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-H-9	21-E-12	21-E-11	

21 E/13 N. O.

2

53